



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
VINCENNES

Extrait du Registre des Décisions

**OBJET : CONVENTION POUR
L'ORGANISATION DU SPECTACLE
MUSICAL "REFRAINS D'AUTREFOIS,
SOURIRES D'AUJOURD'HUI" DANS LE
CADRE DE LA FETE DES SENIORS 2025**

**DÉCISION N° DM-CCAS-25-022
EN DATE DU 28 AOUT 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 9 juin 2020 donnant délégation à sa Présidente pour l'ensemble des affaires relevant de l'article R123-21 du Code de l'action sociale et des familles ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 6 juillet 2022, donnant délégation de pouvoirs, en cas d'absence du Président, à la Vice-présidente ;

CONSIDÉRANT la proposition de Madame Isabelle CHARLES, domiciliée au 18 rue Marcel-Bourdarias 94140 Alfortville, d'organiser une représentation musicale, le dimanche 5 octobre 2025, pour un montant de 600 € TTC (six cents euros) ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec Madame Isabelle CHARLES, domiciliée au 18 rue Marcel Bourdarias 94140 Alfortville, pour l'organisation d'une représentation musicale, le dimanche 5 octobre 2025, pour un montant de 600 € TTC (six cents euros).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
La vice-présidente,

Signé

Cécile BRÉON